



Le métropolitain Hilarion : les gens qui possèdent une arme mais ne sont pas capables de vaincre leurs propres passions présentent un réel danger pour leur entourage et pour la société

Le 17 juin 2017, le métropolitain Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, a répondu aux questions d'Ekaterina Gratcheva dans l'émission « L'Église et le monde » sur la chaîne de télévision « Rossia-24 ».

E. Gratcheva : Bonjour, vous regardez l'émission « L'Église et le monde », nous nous entretenons chaque semaine avec le métropolitain Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou sur l'actualité en Russie et dans le monde.

Monseigneur, bonjour.

Le métropolitain Hilarion : Bonjour, Ekaterina ! Chers frères et sœurs, bonjour.

E. Gratcheva : Deux tragédies se sont produites à la suite, une dans la région de Tver, l'autre dans la région de Moscou : de simples disputes ont dégénéré en tueries, l'un des protagonistes tuant les autres à coups de fusils de chasse. A la suite de ces événements, la Douma s'interroge sur l'opportunité d'interdire de licence de port d'armes ceux qui auraient commis quelque délit en état d'ivresse. Quelles initiatives pourraient proposer l'Église dans la prévention de ce type de crimes ?

Le métropolitain Hilarion : Je ne peux pas parler au nom de l'ensemble de l'Église, je me contenterais de donner mon avis personnel. Je pense qu'il n'est pas suffisant de limiter le droit de port d'armes pour ceux qui ont commis des délits. Il faut que toutes les armes soient recensées et que le droit d'avoir une arme chez soi et de s'en servir ne soit concédé qu'à ceux qui en ont besoin pour défendre les gens : les militaires, les agents du maintien de l'ordre, les vigiles. Les armes de chasse peuvent aussi être gardées si leur détenteur possède une licence spéciale, mais il faut strictement contrôler dans quelles conditions l'arme est gardée et quel usage en est fait.

Distribuer à droite et à gauche des armes aux gens, comme cela se fait dans certains pays, c'est mettre la société en danger. Très souvent, malheureusement, les gens perdent le contrôle, ils boivent un coup de trop, et c'est la dispute. Les gens sans armes sont moins dangereux que les gens armés.

E. Gratcheva : Comment faire le décompte de toutes les armes ? Faut-il encourager l'information, la délation, finalement, encourager les gens à dénoncer leurs voisins s'ils savent qu'ils ont une arme sous la main et sont en même temps instables d'un point de vue psychiatrique ou souffrent d'alcoolisme ?

Le métropolitain Hilarion : Je ne pense pas qu'il faille encourager la délation. Mais si quelqu'un connaît une personne psychologiquement instable et possédant une arme, il me semble qu'il faut attirer l'attention des organes concernés, car il s'agit de veiller à la sécurité d'innocents. Malheureusement, ceux qui possèdent une arme mais ne sont pas capables de contrôler leurs propres passions présentent un

danger réel pour leur entourage et pour la société.

E. Gratcheva : Comme tout thème délicat, ces crimes ont suscité des débats. On a entendu dire qu'il fallait autoriser le port d'armes à feu pour les civils, comme aux États-Unis. En d'autres termes, si quelqu'un pénètre sur ton terrain, dans ta maison ou ton appartement, tu as le droit d'appuyer sur la gâchette. Que pensez-vous de l'auto-défense, de la légitime défense les armes en main ?

Le métropolite Hilarion : A mon avis, les États-Unis ne sont pas un bon exemple, car c'est aux États-Unis qu'arrivent souvent des fusillades : un adolescent fusille ses camarades d'école, un homme fusille sa famille, ses proches, etc. Cela montre bien que la vente d'armes incontrôlée, le droit au port d'armement, donné à n'importe qui, ne permet pas de prévenir les conflits, mais, au contraire, les approfondit avec des conséquences autrement plus graves. Je ne pense donc pas qu'il faille prendre modèle sur les États-Unis d'Amérique.

Plus généralement, sur la légitime défense, certes, chacun a le droit de se défendre. Cependant, si quelqu'un dépasse la mesure de l'auto-défense, il doit aussi en répondre devant la justice. Il vaut donc mieux éviter de distribuer des armes aux gens, il y a d'autres moyens de défense, il y a les alarmes, etc. On peut téléphoner à temps aux forces de l'ordre pour qu'elles viennent défendre ceux qui sont attaqués. Je ne pense pas que n'importe qui doive avoir le droit d'appuyer sur la gâchette dans n'importe quelle situation, quand il en a envie. Il y a tant de cas de meurtres par imprudence : quelqu'un croit, par exemple, que des voleurs ou des bandits se sont introduits sur son terrain et menacent sa vie ; en fait, ce sont des enfants qui ont escaladé la barrière pour voler des pommes. Il y a eu des cas où des gens tuaient leurs propres enfants, par erreur, à la chasse.

Une arme, c'est dangereux. Seuls ceux qui y sont autorisés doivent porter l'arme.

E. Gratcheva : Monseigneur, le jour de la fête nationale, il y a eu une manifestation non-autorisée à Moscou. Au dernier moment, les organisateurs ont demandé à leurs partisans de défiler non sur l'avenue Sakharov, comme convenu avec les autorités, mais dans la rue de Tver (*Tverskaïa*). Il y a eu des affrontements avec la police, etc. Laissons cela de côté, ce dont je veux parler, c'est de l'influence des réseaux sociaux, au moyen desquels on invite les gens à venir participer au meeting. Mon collègue de la radio, Sergueï Stillavine, a publié une photo de la correspondance des camarades de classe de sa fille avec celle-ci (ils ont 14 ans), où ils l'engagent à venir participer. Il commente ainsi : « Je suis indigné, avant tout en tant que père. On s'abaisse à recruter des enfants qui ne sont pas juridiquement responsables, sans parler même du fait qu'ils n'ont pas le droit de vote. J'exige qu'on protège les enfants de ce type de recrutement et que ce genre d'activité soit assimilé à un crime contre l'enfance. » Que pensez-vous de cette position ?

Le métropolite Hilarion : Je suis prêt à la partager, car manipuler les consciences, en particulier celles des enfants, c'est, de mon point de vue, un péché. Dans certains cas, cela peut même être un crime, si la vie des enfants est mise en danger. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. En faisant suivre aux manifestants un autre itinéraire que celui prévu, on voulait confronter les gens, provoquer des affrontements et en tirer ensuite un profit politique.

C'est un fait, les jeunes passent beaucoup de temps sur les réseaux sociaux. Ils ne regardent pas la

télévision. Ils ont leur monde, dans lequel ils ont le droit de s'exprimer, mais des manipulateurs peuvent facilement s'y introduire et agir sur leurs consciences. Cela peut être des maniaques sexuels, qui s'introduisent dans un groupe sur un réseau social et se donnent pour ce qu'ils ne sont pas. Par exemple, un homme d'âge mûr se fait passer pour un adolescent et entame une correspondance avec une écolière, lui envoie des photos qu'il présente comme les siennes, l'attire dans un piège puis la fait chanter.

La même chose se passe avec les groupes de la mort où différentes personnes manipulent les enfants. Quant à la participation à ce genre de manifestations de protestation, je dois dire que, d'une part, chaque citoyen a le droit d'y participer ou de ne pas y participer et, d'autre part, qu'y entraîner des enfants, c'est risquer leur vie et leur psychisme. Quels rapports entre les mineurs, qui n'ont pas le droit de vote, et des meetings de protestation ? Car ces manifestations font toujours partie d'une stratégie électorale. Laissons cela aux adultes, qu'ils se débrouillent entre eux, qu'ils décident pour qui voter, contre qui protester. Laissons les enfants en paix.

E. Gratcheva : Monseigneur, vous avez mentionné les « groupes de la mort ». Nous avons souvent soulevé ce thème dans notre émission. La Douma vient d'adopter en troisième lecture un projet de loi qui prévoit d'engager des poursuites contre ceux qui créent des « groupes de la mort » et contre ceux qui incitent les enfants au suicide. Avez-vous eu connaissance de ce document ? Que pensez-vous de ce projet de loi ?

Le métropolitain Hilarion : J'ai pris connaissance du document et soutiens vivement cette initiative de la Douma d'état. Je suis certain que nous devons tout faire pour défendre nos enfants des influences pernicieuses. Malheureusement, les ecclésiastiques ne sont admis directement dans les écoles, parce que notre société libérale, nos anticléricaux s'y opposent par tous les moyens, et nous ne pouvons pas échanger directement avec les enfants, en dehors de ceux qui viennent à l'église et suivent les cours de l'école du dimanche. Nous ne pouvons donc pas faire entendre la position de l'Église sur des questions clés, comme la vie et la mort.

Il ne s'agit pourtant pas de faire adopter telle ou telle vision religieuse du monde, mais de donner aux enfants des repères afin de les défendre des influences des salauds qui utilisent les réseaux sociaux pour inciter les enfants au crime, au vice ou au suicide. Malheureusement, les cas sont de plus en plus fréquents. Il faut donc prendre des mesures strictes contre ces gens, allant jusqu'à les mettre en prison. Il faut le montrer à la télévision, pour que les autres le sachent. Je pense que ces mesures sont nécessaires, qu'elles viennent à temps.

E. Gratcheva : Monseigneur, nous enregistrons cette interview à la veille de la venue à Moscou du chef du gouvernement provisoire de Libye. Comme l'a déclaré le ministère des Affaires étrangères russe, il sera question de la situation en Libye en général où « la situation actuelle est compliquée ». La Russie s'est déclarée en faveur de l'intégrité territoriale, de l'indépendance, de la souveraineté en tenant compte des intérêts du peuple et du pays. Si la scission qu'on observe actuellement dans le pays s'aggrave, la Libye doit-elle s'attendre à subir le sort de la Syrie, et la bonne volonté de la Russie sera-t-elle suffisante pour assurer l'intégrité de cet état du Proche Orient ?

Le métropolite Hilarion : La Libye est l'exemple type du résultat de l'intervention de l'Amérique et des états occidentaux dans la politique des états du Proche Orient. Nous nous rappelons tous que la Lybie était un pays relativement stable. Elle a été dirigée pendant des années par un homme, qu'on a présenté comme un dictateur. On a dit que sa chute était nécessaire à l'avènement de la démocratie dans le pays. Le chef de l'état libyen a été renversé à l'aide de forces étrangères, on a montré son assassinat sur les chaînes de télévision du monde entier. Pour quel résultat ? Le pays est-il devenu une démocratie ? A-t-il un nouveau gouvernement librement élu ? Nous voyons un pays qui n'est pas seulement divisé, mais dirigé par plusieurs gouvernements à la fois.

On ne sait pas encore si la Libye continuera à exister en tant qu'état souverain, ni ce qu'il adviendra du peuple libyen. L'Église est très inquiète du sort des chrétiens dans ce pays et, plus généralement, au Proche Orient. Nous en parlons sans cesse, et non seulement à propos de la Libye, mais aussi de l'Irak, de la Syrie, de l'Égypte, de nombreux pays du Proche Orient.

Partout là où un régime est renversé avec l'aide des forces occidentales, les premières victimes des désordres sont les chrétiens. En Irak, sous Saddam Hussein, en Libye, sous Kadhafi, les communautés chrétiennes vivaient en paix. Aujourd'hui, en Irak, il ne reste au mieux qu'un dixième de la population chrétienne ; en Libye, il ne reste presque plus de chrétiens. Le patriarche copte est récemment venu en Russie. En Libye, il y a quelques églises coptes, mais, soit elles ne fonctionnent plus, soit elles sont détruites. Les chrétiens coptes ont été exécutés, et les rebelles ont posté les vidéos de leurs méfaits sur internet, afin que le monde voit.

On se demande alors au nom de quoi se produisent ces révolutions et que faire maintenant ? J'ai souvent parlé de la situation au Proche-Orient avec des représentants des pays occidentaux. Ils disent : « Eh bien voilà, tout cela a lieu parce qu'il y avait un dictateur, il fallait établir la démocratie ». Je répons : « Bon d'accord, tel régime dictatorial a été renversé, et après ? Pourquoi, si vous avez renversé un régime, ne vous considérez-vous pas responsables du sort de ce pays ? » Je pense que la principale tâche qui incombe aujourd'hui à notre pays, devant le monde civilisé, est de restaurer la paix et la stabilité en Libye, et pas seulement en Libye, mais dans tout le Proche-Orient. Il faut mettre en place les conditions au retour de ceux qui ont été forcés de quitter le pays.

E. Gratcheva : Les efforts et la bonne volonté de la Russie sont-ils suffisants pour garantir l'intégrité de ce pays, si les interventions extérieures s'intensifient ?

Le métropolite Hilarion : Je ne pense pas que ce soit suffisant. En Syrie, la Russie fait son possible pour stabiliser la situation, mais les forces des soi-disant coalitions anti-terroristes font tout pour la déstabiliser. Si cette situation se poursuit, cela peut durer pendant des années. C'est pourquoi, ce qu'ont dit le patriarche Cyrille et le pape François de Rome pendant leur rencontre du 12 février 2016 à La Havane garde son actualité : afin de vaincre le terrorisme, afin de rétablir la stabilité au Proche Orient, il faut des actions concertées. Tant que les actions ne seront pas concertées, malheureusement, les malheurs qui se sont abattus sur le Proche-Orient à cause d'ingérences extérieures ne feront que s'accroître.

E. Gratcheva : Merci beaucoup, monseigneur !

Le métropolite Hilarion : Merci, Ekaterina.

Dans la seconde partie de l'émission, Mgr Hilarion a, selon la tradition, répondu aux questions posées par les téléspectateurs sur le site du programme.

Question : Je suis entré au séminaire l'an dernier, et nous étudions le catéchisme d'après le manuel de l'archiprêtre Séraphin Slobodski, publié il y a 60 ans. Notre Église n'a donc rien édité de plus récent ?

Le métropolite Hilarion : Effectivement, jusqu'à très récemment, les élèves de nos séminaires et de nos académies étudiaient dans des manuels datant d'avant la révolution ou publiés dans l'émigration russe. Ces dernières années, avec la bénédiction de S. S. le patriarche Cyrille et sous l'égide du Haut conseil ecclésiastiques, nous avons commencé à éditer de nouveaux manuels pour les écoles de théologie.

Il y a quelques jours, nous avons reçu les premiers exemplaires des trois premiers manuels. Le manuel *Histoire des religions non chrétiennes* a été écrit par un spécialiste contemporain, un archiprêtre, un homme qui a étudié en profondeur les traditions religieuses. Son livre raconte les débuts des religions monothéistes, le judaïsme et l'islam, puis parle des religions polythéistes, le chamanisme, le synthoïsme, le taoïsme, le confucianisme, l'hindouisme et, pour finir, le bouddhisme. Le manuel s'efforce d'être aussi objectif que possible dans la présentation des traditions religieuses (...) C'est un manuel de haute tenue, l'exemple du manuel contemporain, qui servira aux élèves des séminaires et des académies, ainsi qu'aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur laïcs.

Un autre manuel déjà prêt s'appelle *Les Quatre Évangiles*. C'est le premier de trois tomes. Il s'agit d'apprendre aux étudiants à lire l'Évangile. En dehors de la présentation, le manuel contient le texte de l'Évangile lui-même, qui est découpé en sections thématiques. Chaque thème est assorti de commentaires détaillés. Si le même sujet se retrouve dans deux, trois ou quatre Évangiles, on montre quelles sont les différences et les points communs. Ainsi, nous apprendrons aux étudiants à travailler avec les textes.

Enfin, le troisième manuel s'appelle *Les Pères et les docteurs de l'Église*. C'est un manuel de patrologie, pour étudier le patrimoine patristique.

Pour conclure notre émission, j'aimerais rappeler ces mots de l'apôtre Paul dans sa lettre aux Colossiens : « Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus » (Col 3, 17).